Retour

Présentation Synthétique Comptes Administratifs 2024 : LOTISSEMENTS

S'agissant d'écritures de stock, les dépenses réelles réalisées pour la viabilisation des terrains, sont transférées en section d'investissement par une écritures d'ordre : mandat d'ordre d'investissement au 3355/040, équilibré par un titre d'ordre de fonctionnement au 7133/042.

Chaque année, le stock initial ainsi constitué est annulé pour reconstituer le stock final en fonction des dépenses réalisées. : mandat d'ordre de fonctionnement au 7133/042, équilibré par une recette d'ordre d'investissement au 3355/040.

A la fin des travaux, le montant du stock sera déterminé, et le prix de revient des parcelles pourra être connu.

L'ensemble des dépenses prévu sur chacun des budgets lotissement ont fait l'objet d'une avance du budget principal, hors budget « lotissement Voltaire » pour lequel un emprunt a été contracté.

Les dépenses réalisées en 2024 :

Pour le lotissement Voltaire :
Les dépenses réelles concernent les travaux de voirie et d'assainissement, de bornage et de maitrise d'œuvre, d'annonce, d'intérêts d'emprunt et de régularisation de TVA.
Pas de recettes réelles.
Résultat de fonctionnement : -0.81€,
Résultat d'investissement : 954 165.33€

Pour le lotissement Haut-Verson:
Les dépenses réelles concernent des frais d'achat de terrains, (AS 116 achat CARON et AS 223 achat DENNE SALINGUE)
La recette réelle est constituée par l'avance du budget principal : 130 044.09€
Résultat de fonctionnement : - 0.07 €,
Résultat d'investissement : 0.00€

Pour le lotissement Paradis:
Le lotissement est dissout au 31 12 2024.
La dépense concernent le reversement des avances perçues au budget principal.
La recette : il s'agit de la subvention d'équilibre de dissolution
Résultat de fonctionnement : 0.00 €,
Résultat d'investissement : 0.00€

Pour le lotissement du lac:
Les dépenses réelles concernent les travaux de voirie,et de maitrise d'œuvre.
Les recettes : des acomptes de la DSIL au vue de l'avancée des travaux pour 42 675.91€ et l'avance du Budget principal de 478 789.06€

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-062-216206177-20250409-SVNT09042025

Retour

Retour

Résultat de fonctionnement : - 2.27
Résultat d'investissement : 3 990.00€

Pour le lotissement Cosec :
Aucune dépense n'a été réalisée sur ce budget en 2024

Pour le lotissement Résidence Plein Air :
Aucune dépense n'a été réalisée sur ce budget en 2024

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-062-216206177-20250409-SYNT0904202

Retour